

EN COLLABORATION AVEC



UNE PREMIÈRE À LAVAL !

UN PROJET MOBILISATEUR POUR CONTRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE À LAVAL

Laval, le 2 octobre 2008 — La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, en collaboration avec le Centre l'Impulsion ainsi que le Carrefour jeunesse-emploi, est fière d'annoncer le lancement de son projet mobilisateur Lanceur-raccrocheur. «Voilà un projet qui rassemble plusieurs partenaires qui ont mis en commun leur expertise pour contrer de façon novatrice la pénurie grandissante de main-d'œuvre », a mentionné Mme Diane Fellice, responsable du projet et première vice-présidente du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Mme Fellice a lancé ce projet à l'occasion du petit-déjeuner-conférence de la Chambre, qui accueillait le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, pour la présentation du Pacte pour l'emploi à Laval. Près de 100 personnes ont assisté à cette activité.

Le projet Lanceur-raccrocheur permettra aux jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont pas aux études et qui sont sans emploi, d'intégrer le marché du travail tout en terminant leurs études secondaires. Il y a plusieurs avantages pour les entreprises et pour les jeunes, en voici quelques-uns :

POUR LES ENTREPRISES :

- ▶ Un accès à des jeunes motivés et triés sur le volet :
 - aptes à conduire un chariot élévateur;
 - formés selon les normes de santé et sécurité au travail;
 - sensibilisés aux bonnes attitudes à adopter pour favoriser le travail d'équipe;
 - prêts à s'engager pour assurer le succès de leur intégration.

- ▶ Un encadrement professionnel gratuit pour soutenir la personne en charge pendant toute la période d'intégration (3 mois);

- ▶ Une reconnaissance à titre d'employeur de choix.

**| Tout y converge.
| Tout en émerge.**

POUR LES JEUNES :

- ▶ La possibilité de terminer leurs études secondaires tout en ayant un emploi rémunéré 20 heures/semaine;
- ▶ L'occasion d'apprendre un nouveau métier semi-spécialisé en demande;
- ▶ De l'aide aux devoirs pour faciliter l'obtention de leur diplôme secondaire;
- ▶ Un *coach* pour les accompagner tout au long de leur intégration au travail.

Madame Fellice a rappelé l'importance pour les partenaires de se concerter afin de soutenir les jeunes et les entreprises et participer ainsi à trouver des solutions concrètes à la problématique de la pénurie de main-d'œuvre.

Il vise une cohorte d'environ 20 jeunes. Les jeunes qui sont intéressés à participer à ce projet, sont invités à communiquer avec Mme Rhizlaine Chebani au centre l'Impulsion au 450 662-7000, poste 3224.

Quant aux entreprises intéressées par le projet, elles sont invitées à communiquer avec M. Jocelyn Lefebvre au 450 662-7000, poste 3234.

Date limite pour s'inscrire

La date limite d'inscription est le 30 octobre 2008 autant pour les entreprises intéressées que pour les jeunes.

À Propos de la Chambre

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis 40 ans, la Chambre s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois. Elle joue un rôle essentiel d'agent de liaison auprès de toute la communauté d'affaires lavalloise.